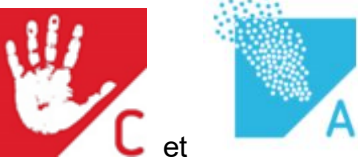


 ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	DOCUMENT DE REFERENCE Zona localisé – EMS et institutions spécialisées pour adultes	Code : REF-198_F Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI Version : 3 du 17.09.2026
--	--	--

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	Réactivation du virus varicella-zoster (VZV).
Mode de transmission	• Par contact direct avec les lésions vésiculeuses • Par l'intermédiaire du personnel (manuportage) • Par contact indirect lorsqu'on touche l'environnement contaminé avec les mains ou les mains gantées
Période d'incubation	Par réactivation du virus varicella-zoster
Période de contagiosité	Jusqu'à 7 jours ou plus s'il y a des lésions vésiculeuses actives
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	AUCUNE, seule les Précautions Standard suffisent 10 PRÉCAUTIONS STANDARD  Si résident.e immunosupprimé.e, mesures additionnelles contact et aérosol pendant 24 heures.  Cf. document de référence Zona disséminé EMS et institutions spécialisées pour adultes La-le résident.e atteint de zona ne doit pas entrer en contact avec un.e résident.e immunosupprimé.e

Prise en charge du résident.e	
Mesure préventive	A partir de 65 ans, vaccination complémentaire HZV (vaccin inactivé contre Herpès Zoster = Zona) recommandé avec 2 doses à 2 mois d'intervalle, indépendamment du fait que la personne ait contracté la varicelle et/ou le zona par le passé.

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona localisé/site internet HCPI Fribourg	1 / 6	17.09.2026

Chambre	• Lors d'infection avec un zona localisé à l'admission : chambre double possible • Lors d'infection avec un zona localisé en cours de séjours en chambre double : en l'absence de facteurs de risque du voisin.e de chambre, ne pas déplacer la-le résident.e de chambre
Sanitaire	Pas de mesure particulière
Circulation	Si la région localement infectée est couverte (exemple sous un habit) : • La-le résident.e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger Si la région localement infectée ne peut être couverte (exemple : mains, visage) : • La-le résident.e reste en chambre jusqu'à ce que les lésions vésiculeuses soient au stade de croûte • Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<u>En cas d'infection de zona localisé :</u> • Respect des Précautions Standard (PS) (désinfection des mains avec la solution hydroalcoolique, port de gants seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, les muqueuses ou lésion de la peau et surblouse seulement si risque de projection à des liquides biologiques ...)
Matériel de soins	• Désinfection du matériel de soin à usage multiple après chaque utilisation • Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	Filière habituelle, selon Précautions Standard, soit : • Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	• La-le voisin.e de chambre peut circuler librement • Vérifier son statut vaccinal
Visites	• Autorisée • Ne pas avoir de contact avec les lésions vésiculaires • Désinfection des mains avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre

Nettoyage/Désinfection

Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	Selon les Précautions Standard : • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillure et selon les règles institutionnelles

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona localisé/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	17.09.2026

Environnement	Planification du nettoyage de la chambre en dernier. Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel
---------------	--

Déclaration obligatoire	
Médecin cantonal	Non

Références	- Document adapté des recommandations de l'OFSP (Zona "agent infectieux et transmission, tableau clinique, répartition géographique et fréquence, prévention/vaccination") - Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social
------------	--

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona localisé/site internet HPCI Fribourg	4 / 5	17.09.2026

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Précautions Standard UNIQUEMENT

10 PRÉCAUTIONS STANDARD



1 HYGIÈNE DES MAINS

Désinfection hydro-alcoolique des mains avant et après tout geste de soins.
Lavage des mains au savon doux pour les mains visiblement souillées.



2 GANTS

Si risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
1 paire pour 1 soin pour 1 patient.
Soin ou patient différent = changement de gants



3 MASQUE ET LUNETTES / VISIÈRE

Si risque de projections de liquides biologiques.
Lors de symptômes respiratoires (toux, rhinites etc.)



4 SURBLOUSE ET/OU TABLIER

Si risque de projections de liquides biologiques.
Usage unique par patient.



5 DISPOSITIFS MÉDICAUX ET MATÉRIEL

Privilégier le matériel à usage unique. Le matériel à usage multiple doit être retraité après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque.

1x



6 LINGE

Planifier, séparer et respecter le circuit du linge sale et propre.
Se désinfecter les mains avant de manipuler du linge propre et après avoir manipulé le linge sale.



7 DÉCHETS

Utilisation des safe boxes pour les piquants/coupants/tranchants.
Éliminer les autres déchets en respectant les différentes filières d'élimination (excepté en ambulatoire et EMS, à jeter aux déchets urbains).



8 ENVIRONNEMENT

Entretien des locaux selon leur classification en utilisant des produits détergents/désinfectants.
Porter des gants et se désinfecter les mains au retrait.



9 PROTECTION DU PERSONNEL

Vaccination hépatite B, couverture vaccinale conforme aux recommandations de l'OFSP.
Procédure lors d'un accident avec exposition au sang (AES).



10 PROTECTION DES PATIENTS

Isoler les patients avec des signes d'infection dans les lieux d'accueil.
Port de masque par le soignant et le patient si symptômes respiratoires.